

175 Bloor Street East  
South Tower, Suite 501,  
Toronto, Ontario M4W 3R8  
Telephone (416) 314-6858  
Fax (416) 314-6876

175 rue Bloor est  
Édifice sud, bureau 501,  
Toronto, Ontario M4W 3R8  
Téléphone (416) 314-6858  
Télécopieur (416) 314-6876



Le 25 avril 2008

Laura Chattopadhyay  
Politique de la publication des périodiques  
15, rue Eddy, 15-4-F  
Gatineau (Québec)  
K1A 0M5

Madame,

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO) est heureuse de soumettre les commentaires suivants au ministère du Patrimoine canadien à propos du projet de remaniement du Programme d'aide aux publications et du Fonds du Canada pour les magazines.

La SODIMO est un organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario, ayant pour mandat de renforcer la capacité et la compétitivité des industries des médias culturels de l'Ontario. Grâce aux programmes et services destinés aux industries de l'édition de revues et de livres, de la musique, du cinéma, de la télévision et des produits multimédias interactifs numériques, la SODIMO maximise les possibilités de croissance et d'innovation en Ontario et à l'étranger.

La SODIMO appuie l'édition de revues grâce au Fonds d'aide de la SODIMO aux éditeurs de revues. Le Fonds accorde un soutien aux éditeurs de revues de l'Ontario et propose des projets de développement des affaires assortis d'objectifs clairs et de résultats mesurables, y compris la diffusion, les projets de vente dans les kiosques à journaux et de vente de publicité, la transformation des revues, l'examen et la mise en œuvre de nouvelles stratégies de contenu et les nouvelles revues. Au cours de l'exercice 2006-2007, 27 projets ont été financés représentant des ventes pour ces sociétés de plus de 1,25 million de dollars.

La SODIMO offre également un soutien aux associations professionnelles du secteur au chapitre d'activités qui servent en général leurs membres et qui correspondent au mandat de l'organisme. Il s'est agi de projets et d'initiatives comme la conférence inaugurale MagNet, la Magazines University et différents projets de marketing dans les kiosques à journaux.

Des initiatives collectives du secteur peuvent également bénéficier d'un soutien par le biais du Fonds de partenariats de la SODIMO pour le secteur du divertissement et de la création. Des initiatives comme la fin de semaine Internet de Magazines Canada, un programme de formation intensive de deux jours sur les initiatives numériques créé spécifiquement pour les professionnels de l'édition de revues canadiens, ont bénéficié d'un soutien par le biais de ce Fonds.

Compte tenu du soutien que nous accordons aux revues en Ontario, la SODIMO est heureuse d'avoir l'occasion de présenter ses commentaires sur la proposition du ministère.

La SODIMO a aussi été heureuse de participer à la table ronde organisée à Toronto par le ministère, à l'intention des associations professionnelles de l'industrie. Les commentaires du présent document reflètent certaines de ces discussions. Le présent document a également été partagé avec le comité consultatif de l'industrie de l'édition de revues de la SODIMO. Bien que nous félicitions le ministère pour la portée des consultations, nous limiterons nos commentaires à quelques questions d'ordre général.

La SODIMO est impressionnée par l'approche adoptée par le ministère au plan du remaniement de ses programmes destinés à l'industrie de l'édition de revues. Compte tenu de la perte du bailleur de fonds important qu'était le Programme d'aide aux publications et du climat des affaires en ébullition caractérisant l'industrie canadienne de l'édition de revues, nous tenons à féliciter le ministère pour les efforts qu'il déploie afin de résoudre ces problèmes et d'offrir un soutien valable et efficace à l'industrie.

Cependant, chaque fois qu'on remanie en profondeur les programmes, on introduit un élément d'incertitude dans le système. Une longue période d'incertitude pourrait avoir des répercussions importantes et négatives sur l'industrie, en particulier sur les publications dont les marges bénéficiaires sont déjà ténues. Nous conseillons donc vivement au ministère de finaliser ses propositions et d'introduire graduellement ses nouveaux programmes pour l'industrie, dès que possible.

Nous sommes conscients du fait que le ministère a perdu un bailleur de fonds majeur avec Postes Canada et que cette perte entraînera éventuellement une réduction du montant du financement global offert à l'industrie de l'édition de revues. La SODIMO partage les préoccupations de nombreux intervenants de cette industrie, à savoir que de nombreuses revues pourraient constater une réduction drastique du financement, voire la disparition totale du financement qu'elles touchent. La SODIMO espère que le gouvernement fédéral accordera un financement suffisant au nouveau fonds pour les magazines, de façon à maintenir, voire augmenter, les niveaux actuels de financement.

Le projet de Fonds du Canada pour les périodiques contient de nombreux composants qui sont attrayants, dont une plus grande souplesse accordée aux éditeurs en matière de prise de décisions commerciales stratégiques, le soutien accordé aux éditeurs pour qu'ils puissent adopter une technologie numérique et un mode de prestation des programmes rationalisé qui accroîtra l'efficacité pour tout le monde, qu'il s'agisse du ministère ou des intervenants. La SODIMO partage les espérances du ministère, à savoir que la prévisibilité et la stabilité budgétaire seront renforcées pour l'industrie.

Cependant, toute souplesse accrue des lignes directrices d'admissibilité du nouveau programme ne devrait pas se faire aux dépens des publications qui sont actuellement financées par le Programme d'aide aux publications ou le Fonds du Canada pour les magazines, ou les deux. Toute expansion des publications qui seront admissibles au nouveau Fonds du Canada pour les magazines devrait s'accompagner d'une augmentation comparable du montant du financement disponible.

La SODIMO encourage également le ministère à envisager sérieusement l'impact de l'accroissement de la souplesse sur les petits magazines et sur les magazines littéraires qui ont actuellement droit au financement fédéral. Ces publications ont tendance à avoir des budgets d'exploitation plus petits et disposent de liquidités limitées et de moins d'occasions d'investir stratégiquement dans leurs entreprises. Ces éditeurs ont déclaré à la SODIMO qu'un système de financement basé sur des pourcentages pourrait défavoriser les plus petites entreprises. Nous conseillons vivement au ministère de collaborer avec ces intervenants pour trouver une solution qui compensera cet inconvénient.

Une dernière préoccupation majeure concernant le Fonds du Canada pour les magazines concerne la proposition voulant que les éditeurs reçoivent un financement du programme une fois par an. Bien que la SODIMO comprenne bien et apprécie à leur juste valeur les économies administratives qu'une telle modification permettrait au ministère de réaliser, un versement une fois par an constituerait un changement drastique par rapport au système de financement actuel.

Les éditeurs qui bénéficient d'une aide à l'heure actuelle en vertu du Programme d'aide aux publications ont conçu des modèles d'entreprise basés sur la réception d'une subvention postale mensuelle en vertu de ce programme. Un changement soudain, soit un versement annuel unique, aurait un impact considérable

et négatif sur l'accès de ces éditeurs aux ressources en liquidités qui sont exigées pour payer le coût de production de leurs revues, en particulier si aucun délai ne s'écoule entre la fin des programmes actuels et les décisions de financement s'appliquant au nouveau Fonds du Canada pour les magazines. Il est fort peu probable que les sociétés puissent survivre à une réduction aussi drastique de leurs recettes mensuelles, sans compter le fait que les éditeurs de revues ont déjà des marges bénéficiaires très limitées.

Si le paiement annuel unique devient le modèle accepté pour le Fonds, nous demandons au ministère de songer à adopter une approche graduelle en matière de mise en œuvre du nouveau modèle, en commençant peut-être par effectuer des paiements bimensuels ou trimestriels pour permettre aux éditeurs de rajuster leurs modèles d'entreprise, le cas échéant.

La SODIMO est heureuse de constater que le nouveau Fonds contient un volet pour les initiatives collectives. Ce volet favorisera les partenariats stratégiques au sein de l'industrie et nous attendons avec impatience de voir les projets intéressants qui seront certainement le fruit de ces partenariats. Nous avons entendu dire que ces projets pourraient inclure des initiatives dirigées par des éditeurs favorisant la transition aux technologies numériques, de même que des initiatives environnementales. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership en appuyant ces types d'initiatives.

En conclusion, la SODIMO aimerait réitérer son soutien au remaniement par le ministère du Patrimoine canadien de ses programmes actuels concernant les magazines. Elle souhaite mentionner qu'elle a été ravie d'avoir été invitée à participer au processus. Nous estimons que le soutien continu de ce secteur des médias culturels est extrêmement important. Dans le cadre de son examen des programmes remaniés, nous demandons au ministère d'envisager également comment ces changements influenceront ou pourraient influencer sur le soutien gouvernemental accordé à l'industrie, tant de la part du gouvernement fédéral que provincial, de façon à créer un cadre d'exploitation et de réglementation efficace et homogène permettant d'assurer le succès continu de l'industrie de l'édition de revues au Canada. Nous souhaitons à nouveau demander au ministère de finaliser ses propositions et d'introduire graduellement ses nouveaux programmes destinés à l'industrie, dès que possible.

Nous aimerions une nouvelle fois remercier le ministère de nous avoir donné l'occasion de participer à ces consultations.

Cordialement,



Karen Thorne-Stone  
Présidente-directrice générale  
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario